L'OUTIL EN MAIN

Transmettre le savoir-faire aux plus jeunes



Anne-Marie Royer (à gauche) et les membres de l'association

L'association L'Outil en main de Troyes et son agglomération, a tenu récemment son assemblée générale à la Maison des associations. L'occasion de rassembler les vingt-huit artisans et les compagnons initiateurs. En effet, ce soir-là, les parents eux aussi se sont déplacés pour soutenir ceux et celles qui
initient leurs enfants aux métiers manuels et du patrimoine.

Deux séances se sont déroulées successivement : la première pour une modification des statuts (session extraordinaire), et la deuxième en session ordinaire avec le rapport d'activités, le rappel des métiers initiés, dix-huit en tout, dont menuiserie, dinanderie, mosaïque, tapisserie, sculpture sur pierre, sculpture sur bois, etc. Ces activités sont toujours dispensées à la Maison des compagnons, à la Maison de l'Outil et au lycée des Lombards.

L'Outil en main a participé à treize manifestations locales pour assurer son rayonnement et recruter des gens de métier et des enfants. Des partenariats se sont établis avec l'école de Dosches (CE1), le centre Unesco, Geste en liberté et les Aînés de Troyes.

Après le rapport financier, le rapport moral a fait apparaître le bénévolat comme une valeur d'échange et de moteur d'action inestimable, un savoirfaire, un savoir-vivre utiles pour les générations futures.

Les administrateurs sortants, M. Lebayer, M. Collet et M. Brudars, sont réélus. M. Lafille a été élu 9° administrateur. M. Françoise et M. Coquet ont été élus comme délégués des gens de métier à l'assemblée générale de l'union.

La parole a ensuite été donnée à Anne-Marie Royer, représentant François Baroin, qui félicita toute l'équipe pour son initiation aux différents métiers. « Nous avons besoin de votre essence, de vous, pour transmettre non seulement votre savoir, mais aussi l'amour du travail, et continuer ainsi à dorer le blason des métiers manuels ». Elle proposa aussi de se rapprocher des étudiants qui suivent une formation aux métiers du patrimoine : pourquoi pas en finalité, une œuvre commune...